

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le quatre décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierrick GILLES, Maire.

**Présents** : Mrs GILLES Pierrick, LE GOFF Franck, LESUEUR Philippe, PELLETIER Michel, Mmes GIRARD-PERRIER Emmanuelle, LATAPY-PUVILLAND Emmeline, VERGER-MULLER Laurie,

**Absents excusés** : Mmes BARBULÉE-COQUELIN Maryline et MOLINARO-DEJOIE Ida,

**Pouvoir** : Mme MOLINARO-DEJOIE Ida à Mme GIRARD-PERRIER Emmanuelle

Nombre de présents au conseil municipal : 7

Nombre en exercice : 9

Nombre ayant pris part aux délibérations : 8

Madame GIRARD-PERRIER Emmanuelle est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande pour rajouter un point à l'ordre du jour. Le Conseil accepte.

## Ordre du Jour :

- Décision modificative n°3
- Devis élagage
- Demande d'élagage
- Décision modificative n°4
- Divers

- **Décision modificative n°3**

Suite à la revalorisation du SMIC par le Gouvernement en cours d'année les prévisions budgétaires 2023 concernant les salaires et charges sont moindres, il convient donc de procéder au vote de crédits supplémentaires.

Le Conseil, après en avoir entendu et délibéré, **décide**, à l'unanimité, de procéder au vote de crédits supplémentaires sur le budget de l'exercice 2023 comme suit :

### Crédit à ouvrir :

Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
Dépense	Fonctionnement	012	6411	Personnel titulaire	+150,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	6450	Charges URSSAF	+150,00 €
<b>TOTAL</b>					<b>+300,00 €</b>

### Crédit à réduire :

Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
Dépense	Fonctionnement	011	615221	Bâtiments publics	-300,00 €
<b>TOTAL</b>					<b>-300,00 €</b>

- **Devis élagage**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu un courrier du Département nous demandant d'élaguer des parcelles de bois communaux. Suite à cette demande, il précise avoir demandé des devis auprès de l'entreprise Paysages Adeline et Gantier Ludovic.

Le montant du devis de l'entreprise Paysages Adeline s'élève à 2 622,31 € TTC et celui de l'entreprise Gantier Ludovic s'élève à 2 064,00 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**Décide** de retenir le devis de l'entreprise Gantier Ludovic,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis.

- **Demande d'élagage**

Monsieur le Maire présente la procédure de l'élagage d'office. Il informe les élus vouloir mettre en place un arrêté général concernant l'élagage le long des routes et chemins communaux.

Il informe également que suite à cet arrêté, l'élagage n'est pas réalisé, il sera dans l'obligation d'exécuter la procédure d'élagage d'office.

Le Conseil Municipal n'y voit pas d'objection et approuve cette mise en place d'arrêté et de procédure d'élagage d'office si besoin.

- **Décision modificative n°4**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux de l'église sont terminés et que suite à la revalorisation de l'index, il convient de prendre une décision modificative afin de pouvoir payer les dernières factures.

Le Conseil, après en avoir entendu et délibéré, **décide**, à l'unanimité, de procéder au vote de crédits supplémentaires sur le budget de l'exercice 2023 comme suit :

Crédit à ouvrir :

Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
Dépense	Investissement	21	21318	OPNI	Autres bâtiments publics	+20 000,00 €
<b>TOTAL</b>						<b>+20 000,00 €</b>

Crédit à réduire :

Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
Dépense	Investissement	204	20182	OPNI	Bâtiments et installations	-20 000,00 €
<b>TOTAL</b>						<b>-20 000,00 €</b>

- **Divers**

- Démission : Monsieur le Maire informe les élus que Monsieur Marc JONCQUEZ a démissionné de son poste de conseiller municipal.

- Repas des aînés : Monsieur le Maire propose les menus reçus par Monsieur Courtonne. Le repas retenu est le menu n°1.

- Remerciements : Monsieur le Maire informe avoir reçu les remerciements de l'association des Anciens Combattants concernant la cérémonie du 11 novembre. Il se réjouit que le petit-fils de M. DESCHACHT est repris « le flambeau » du porte drapeau.
- Bertrand LABIGNE : Monsieur le Maire informe que lundi 11 décembre une gerbe au nom de la municipalité sera déposée à la sépulture de M. Bertrand LABIGNE.
- Protection incendie Le Petit Mesnil : Monsieur le Maire demande à Monsieur Lesueur s'il a eu une réponse du propriétaire du terrain. Monsieur Lesueur lui répond qu'il n'a toujours pas eu de retour du propriétaire et qu'il va se rendre directement sur place pour le voir.
- Sécurité place devant la mairie : Monsieur le Maire demande également où en est notre demande de poteau bois sur la place de la mairie. Monsieur Lesueur informe avoir eu un appel téléphonique de l'agglomération, il y a quelques semaines et que le dossier est en cours. Mme Perrier informa également avoir relancé le directeur du service la semaine dernière par téléphone. Au vu du non réponse des services de l'agglomération, une relance par mail va être faite.
- Commission Enfance-Jeunesse : Madame Puvilland fait un point suite à la commission enfance-jeunesse du 27 novembre 2023.
- Propreté : Il est demandé si des informations vont être divulguées concernant le changement du ramassage des déchets. Monsieur le Maire répond qu'un calendrier va être distribué prochainement dans les boîtes aux lettres et que le calendrier va être diffusé via PanneauPocket et le site internet de la mairie.

**Levée de séance à 20h15**